

SERVICE / DIVISION	Service du greffe / Secrétariat général	No SD SD-2024-1993
OBJET	Inscrire à l'ordre du jour du prochain conseil l'avis de proposition déposé par la conseillère Louise Lortie	
No dossier(s) interne(s) : No LV : NE S'APPLIQUE PAS DISTRICT(S) :		
DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)		
CONTEXTE / JUSTIFICATIONS La conseillère Louise Lortie a déposé à la séance d'ajournement du conseil municipal tenue le mercredi 10 avril 2024, à la suite de la séance ordinaire du conseil tenue le mardi 9 avril 2024, un avis de proposition afin: que le comité exécutif mandate la Direction générale pour rendre accessibles, en ligne, les captations vidéos des séances du comité exécutif de la Ville de Laval, ainsi que leurs diffusions en temps réel.		
IMPACTS MAJEURS NE S'APPLIQUE PAS		
ASPECTS FINANCIERS NE S'APPLIQUE PAS		
CULTURE NE S'APPLIQUE PAS		
CALENDRIER / ÉTAPES SUBSÉQUENTES NE S'APPLIQUE PAS		
CADRE NORMATIF NE S'APPLIQUE PAS		
REMARQUE(S)		

SERVICE / DIVISION	Service du greffe / Secrétariat général	No SD SD-2024-1993
<p>EN CONSÉQUENCE, IL Y AURAIT LIEU</p> <p>CONSIDÉRANT QUE la transparence au sein de l'appareil municipal est un principe essentiel de la démocratie locale, permettant notamment aux citoyennes et citoyens d'être informés et de comprendre davantage les décisions qui concernent leur milieu de vie;</p> <p>CONSIDÉRANT QUE, de 2020 à 2022, la Ville de Laval a diffusé, conformément à l'Arrêté du gouvernement numéro 2020-029 relatif à la pandémie, les captations audio des séances du comité exécutif et que cette diffusion a cessé depuis février 2022;</p> <p>CONSIDÉRANT QUE les procès-verbaux des séances du comité exécutif ne rendent pas compte des différents échanges entre les élus, se limitant simplement aux résolutions officielles ainsi qu'aux différentes procédures formellement entamées ou menées à terme;</p> <p>CONSIDÉRANT QUE l'accès à l'information et la transparence des processus décisionnels contribuent à renforcer la responsabilité et l'intégrité des institutions publiques et que la mise à disposition, en ligne, des webdiffusions des séances du comité exécutif favoriserait une meilleure compréhension des enjeux et des actions entreprises par la municipalité;</p> <p>CONSIDÉRANT QUE les services de webdiffusion en direct des séances du conseil municipal de la Ville ont engendré, entre 2015 et 2019, une augmentation de plus de 20 % des visionnements;</p> <p>CONSIDÉRANT QUE plusieurs municipalités, dont Montréal et Gatineau, rendent disponibles les webdiffusions des séances de leur comité exécutif;</p> <p>CONSIDÉRANT QUE la Charte constitutive de la Ville de Laval, datant de 1965, confère des pouvoirs exceptionnels au comité exécutif au sujet des matières à soumettre au conseil municipal et qu'il est fortement souhaitable que l'exercice de ces pouvoirs se fasse dans la transparence la plus totale;</p> <p>EN CONSÉQUENCE,</p> <p>il est proposé par la conseillère Louise Lortie:</p> <p>que le comité exécutif mandate la Direction générale pour rendre accessibles, en ligne, les captations vidéos des séances du comité exécutif de la Ville de Laval, ainsi que leurs diffusions en temps réel.</p>		